

35010 - Prévention dépistage

**Proposition d'attribution de subventions au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) de la région Grand-Est et d'approbation du projet de la convention financière au titre de l'année 2020**

CP/2020/267

**Service chef de file :**

I3 - Service des actions de prévention sanitaire

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer une subvention d'un montant de 180 000,00 € au titre de l'exercice 2020 au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la région Grand-Est (CRCDC) qui œuvre pour la prévention des cancers et d'approuver les termes du projet de la convention financière correspondant. Ces subventions s'inscrivent dans le cadre de la convention conclue par délibération n° A1 du 14 juin 2005 entre le Département, l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM) et l'Etat, conformément aux dispositions de l'article L. 1423-2 du code de la santé publique.

## **1. PREAMBULE**

### **1.1. Politique de prévention des cancers soutenue par le Département**

Le soutien financier du Département à la politique de prévention des cancers s'inscrit dans le cadre de la convention conclue par délibération n°A1 du 14 juin 2005 avec l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie et l'Etat, au titre de laquelle le Département participe à la mise en œuvre des programmes de dépistage de certains cancers, conformément aux dispositions de l'article L. 1423-2 du code de la santé publique.

Le soutien à la prévention et aux campagnes de dépistage constitue un des axes forts de la stratégie volontariste développée par le Département du Bas-Rhin en ce qui concerne la santé et la qualité de vie de la population.

### **1.2. Aide financière apportée aux associations**

Dans le cadre de sa participation à des programmes de prévention et de dépistage des cancers qui répondent à des priorités de santé publique, le Département du Bas-Rhin participe activement, depuis leur création, au financement, des associations ADECA Alsace, ADEMAs et EVE qui œuvrent depuis de nombreuses années, respectivement pour la prévention et le dépistage du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus.

Le Département du Haut-Rhin participe également au financement de ces campagnes.

### **1.3.Création du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la région Grand-Est (CRCDC)**

L'instruction N° DGS/SP5/2017/143 du 28 avril 2017 relative à la mise en place des Centres Régionaux de Coordination des Dépistages des Cancers, ainsi que l'arrêté ministériel du 23 mars 2018 (NORSSAP1805226A), ont précisé les modalités de la réforme territoriale des structures de gestion des dépistages et ont prévu notamment la création d'une structure pour chaque nouvelle "grande région" au 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

Afin de se conformer à ces instructions, les structures de gestion du dépistage des cancers du Grand-Est, avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et des Régimes d'Assurance Maladie, ont évolué vers la création d'un Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la Région Grand-Est (CRCDC).

Dans le cadre du plan cancer 2014-2019, la création du CRCDC Grand-Est a été déclarée le 22 octobre 2018 à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle et publiée au J.O le 22 Décembre 2018.

La "fusion-absorption" d'ADECA, d'ADEMAS et d'EVE au sein de l'entité CRCDC Grand-Est a entraîné leur dissolution sans liquidation, avec perte de leur personnalité juridique. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 les 3 structures alsaciennes ADECA Alsace, ADEMAS et EVE ont fusionné au sein du CRCDC Grand-Est.

Toutefois, le maintien d'antennes territoriales de proximité à Illkirch et Colmar regroupant les équipes des anciennes associations, permet d'assurer sur un secteur géographique déterminé, des missions auprès des populations ciblées par le dépistage et de conserver des relations avec les professionnels de santé impliqués dans les différents programmes, et ce sur les 2 départements alsaciens.

Le Département confirme sa volonté d'apporter un soutien financier aux actions de prévention et de dépistage pour des projets locaux destinés à la population bas-rhinoise et participe ainsi à l'amélioration de la qualité de vie. Toute demande de subvention concernant des actions et projets destinés aux populations locales passe désormais par le CRCDC et pourra faire l'objet d'une proposition soumise en commission permanente.

## **2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE DEPISTAGE ORGANISE DES CANCERS DANS LE BAS-RHIN**

### **2.1 Dépistage organisé du cancer colo-rectal**

Cette action se déroule dans le cadre du Plan Cancer et s'adresse à toutes les personnes hommes et femmes de 50 à 74 ans à qui on propose la réalisation d'un test à domicile pour rechercher du sang dans les selles.

Avec plus de 49 000 tests lus en 2018, le Haut-Rhin était en 4<sup>e</sup> position nationale pour la participation au dépistage soit 44% de participation et toute l'Alsace en 1<sup>ère</sup> place, ce qui traduit le travail de qualité des structures de dépistage et l'investissement des Conseils Départementaux alsaciens qui ont permis de maintenir des actions spécifiques : la visite médicale, les activités de recherche et publications qui restent la clé de la réussite du dépistage alsacien.

Depuis le début de la campagne en Alsace, on compte 2 600 cancers dépistés et 8 500 évités. En 2018/19 la campagne de dépistage a permis de dépister 52 511 personnes dans le Bas-Rhin. Le taux de participation est évalué à 44%.

En 2019, la campagne a permis de diagnostiquer 48 cancers (4,2%), de retirer 296

adénomes avancés et 303 adénomes simples.  
Plus de 80% des cancers diagnostiqués sont de stade 1 et 2 et considérés comme guéris après ablation par endoscopie ou chirurgie.

## **2.2 Dépistage organisé du cancer du sein**

Cette action de santé publique se déroule dans le cadre du Plan Cancer et concerne toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans domiciliées dans le Bas-Rhin et à qui on propose une mammographie de dépistage tous les 2 ans.

Le CRCDC poursuit cette action sur le site territorial du Bas-Rhin avec la particularité de la 2<sup>e</sup> lecture des mammographies réalisées par les cabinets de radiologie, le suivi des dossiers locaux et l'évaluation départementale.

Un projet local est prévu en 2020 pour poursuivre le transfert dématérialisé des clichés de dépistage dans le cadre du projet soutenu par l'INCa et qui avait démarré en 2017 dans le Bas-Rhin.

Depuis 2002, le programme de dépistage organisé du cancer du sein a permis de diagnostiquer 4 500 cancers dont 9% grâce à la 2<sup>e</sup> lecture. Près de 35% de ces cancers avaient une taille inférieure à 10 mm avec un taux de survie supérieur à 90% à 5 ans.

En terme d'activité, 46 503 examens de dépistage ont été réalisés dans le Bas-Rhin soit un taux de participation de 53,6% supérieur à la moyenne du Grand-Est.

## **2.3 Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus**

Depuis 1994, 534 551 femmes ont participé à la campagne de dépistage. Près de 72 % des Bas-rhinoises de la tranche d'âge ciblée sont dépistées tous les 3 ans et plus de 81 % tous les 5 ans.

La campagne a permis de dépister 8 790 lésions précancéreuses sévères qui auraient pu évoluer vers un cancer en l'absence de traitement et 908 cancers du col de l'utérus, de plus petite taille et de meilleur pronostic que s'ils avaient été découverts trop tard en l'absence de dépistage et de prise en charge. 2 621 562 frottis ont été réalisés dans le département du Bas-Rhin.

L'équipe alsacienne de l'ex-structure EVE garde une compétence particulière au sein du CRCDC à savoir la gestion d'une cohorte vaccinale contre les papillomavirus (HPV) qui concerne l'ensemble des jeunes filles ou femmes qui résident en Alsace et qui ont été vaccinées contre les HPV.

Tout l'intérêt de cette étude est d'évaluer au sein de la population, l'impact de cette vaccination sur les lésions induites par les virus et l'écologie virale. Cette action a été soutenue par l'INCa qui a laissé la place aux financeurs locaux : Cancéropôle, Ligues Contre le cancer et Conseils Départementaux.

Une étude complémentaire sur la conversion virologique avant l'apparition d'une lésion pourra se faire grâce à ce soutien financier, ainsi qu'un partenariat entre le dépistage organisé des cancers du col et les registres des cancers pour connaître les cancers d'intervalle, étude elle aussi spécifiquement alsacienne.

De 2009 à 2019, 31 274 jeunes filles résidant dans le Bas-Rhin ont pu bénéficier d'une vaccination contre les HPV dont 3 679 en 2018 et 1 098 de janvier à mai 2019.

La poursuite de ce suivi de la cohorte alsacienne et des études en cours est déterminante pour les futures stratégies de prévention dans le domaine des cancers du col de l'utérus.

### 3. PROPOSITIONS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION ET D'APPROBATION DES TERMES DE PROJETS DE CONVENTION À CONCLURE

Les actions de dépistage menées par les trois associations présentées ci-dessus sont reconnues comme étant de qualité et répondent à tous les critères techniques attendus. Le dépistage précoce permet ainsi de diminuer la mortalité par ces cancers.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention pour un montant de 180 000,00 € au titre de l'année 2020 au bénéfice du CRCDC qui se répartit comme suit :

- 60 000,00 € pour des actions et projets locaux pour la prévention et le dépistage du cancer colorectal,
- 60 000,00 € pour des actions et projets locaux pour la prévention et le dépistage du cancer du sein,
- 60 000,00 € pour des actions et projets locaux pour la prévention et le dépistage du cancer du col de l'utérus.

Compte tenu de l'organisation du dispositif de dépistage dans la région Grand-Est, cette subvention sera versée au CRCDC sous réserve qu'elle soit fléchée et attribuée spécifiquement aux actions et projets à destination de la population alsacienne au sein des nouvelles antennes territoriales de proximité qui regroupent les anciennes associations régionales ADECA, ADEMAs et EVE depuis leur fusion au sein du CRCDC.

Il est également proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de la convention financière annuelle annexé au rapport, précisant les modalités de l'intervention financière du Département du Bas-Rhin.

La Commission thématique emploi, insertion et logement a émis un avis favorable à cette proposition le 24 août 2020.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
15225	65-6574-42	190 366,00 €	190 366,00 €	180 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :*

*- décide d'attribuer des subventions au CRCDC œuvrant dans le domaine de la prévention des cancers pour un montant total de 180 000,00 € au titre de l'exercice 2020, réparties comme suit :*

- 60 000,00 € pour des actions et projets locaux pour la prévention et le dépistage du cancer colorectal,*
- 60 000,00 € pour des actions et projets locaux pour la prévention et le dépistage du cancer du sein,*

- 60 000,00 € pour des actions et projets locaux pour la prévention et le dépistage du cancer du col de l'utérus ;
- d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure avec le CRCDC ci-joint en annexe la présente délibération ;
- d'autoriser son Président à signer cette convention.

Strasbourg, le 04/09/20  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY